

La police municipale sanctionne les contrevenants et sensibilise les usagers aux bonnes pratiques.

JEAN-PIERRE BELZIT

La rue Fesch doit rester piétonne. C'est le credo de la mairie qui vient de lancer son opération « vigilance », destinée à « lutter contre les incivilités en matière de stationnement, de circulation automobile en zone piétonne ou encore de dépôt sauvage d'ordures ménagères ». La démarche engagée se justifie, selon le premier adjoint Stéphane Sbraggia, par « des conflits d'usage et des situations de stationnement exceptionnelles dans une artère piétonne très fréquentée du cœur de ville ».

Concrètement, ce sont trois patrouilles de la police municipale qui circulent le long de l'artère : une à midi, une en milieu de journée et une autre l'après-midi. Selon Bruno Lagadec, conseiller sécurité auprès du cabinet du maire, « l'opération a commencé le 17 juin à titre expérimental. Sur la première semaine, on compte 54 verbalisations, 20 véhicules enlevés et 4 infractions de dépôt sauvage d'ordures. Concernant la deuxième semaine, ce sont 63 verbalisations, 15 véhicules enlevés et zéro dépôt sau-

» *vage* ». Ces dispositions semblent recueillir l'assentiment de la population, tout le long de l'ancien Borgu. « C'est une très bonne chose. On ne voit quasiment plus de voitures ni de scooters », assure un commerçant. Un autre abonde : « C'est bien, d'autant plus que les motos passent sans cesse habituellement. »

### Une « déambulation piétonne » dans la vieille ville ?

Mais l'action menée par la mairie sert aussi, d'après Stéphane Sbraggia, à compenser des équipements défectueux : « Nous avons 14 bornes escamotables hors-service et une vidéosurveillance inopérante. » Ces outils devraient être prochainement remplacés. D'ici là, ce sont des agents de sécurité, positionnés aux deux extrémités de la rue qui veillent à ce que l'artère reste piétonne de 11 heures à 19 heures.

Cette mesure satisfait Steffy qui tient le bar A Piazzetta, situé à l'intersection du cours Napoléon.

Celle-ci déplore toutefois des lacunes : « Le soir, après 19 heures, je vois régulièrement des scooters et des voitures qui passent à vive allure et en sens interdit. C'est dangereux, d'autant que le bar est ouvert très tard. »

Alors, la mairie parviendra-t-elle à faire respecter la piétonnisation de la rue Fesch ? L'enjeu est peut-être plus important qu'il n'y paraît. Car l'artère fait actuellement l'objet d'une « étude de requalification », indique Stéphane Sbraggia. Celle-ci place l'accent sur « l'aspect paysager » tout en privilégiant la rénovation, « notamment de l'éclairage public, des abords, des jardinières, ainsi que du revêtement de sol ».

Au total, c'est donc un million d'euros qui devrait être investis dans la réfection de cette rue, piétonne depuis 20 ans. Ce projet s'intègre dans un programme plus global de réhabilitation de la vieille ville, toujours selon le premier adjoint. L'objectif de la mairie est de créer une « déambulation piétonne » partant de la nouvelle halle, passant par la rue Fesch, traversant l'hôtel de ville, pour rejoindre la citadelle récemment acquise. Une piétonnisation de la ville génoise, entre la maison Bonaparte, la citadelle, l'église Saint-Erasme et la cathédrale, est également envisagée, depuis maintenant deux ans. Tout juste réélue, la municipalité parviendra-t-elle à « restituer l'espace public aux citoyens » ?

LAETITIA GIANNECHINI



JEAN-PHILIPPE SCAPULA

## Le problème de la propreté

Si les commerçants constatent une amélioration de la situation en termes de circulation et de stationnement, ils pointent une insuffisance des moyens déployés pour venir à bout de la saleté de la rue. Car si les agents de la police municipale signalent les dépôts sauvages, ceux-ci ne sont pas immédiatement enlevés. « Les poubelles

peuvent rester longtemps, ce n'est pas toujours nettoyé », note un commerçant. Pour un autre, le problème ne se limite pas aux dépôts sauvages. « Entre ceux qui jettent leurs mégots et ceux qui laissent leurs chiens faire leurs besoins, c'est à nous de faire la police », se désole-t-il.

LAETITIA GIANNECHINI